



XXXIV° Chapitre général de la Société de Marie

Raviver le feu qui allume d'autres feux

"Pour opposer une digue puissante au torrent du mal, le Ciel m'inspira, au commencement de ce siècle, de solliciter du Saint-Siège les lettres patentes de Missionnaire apostolique, afin de **raviver ou de rallumer partout le divin flambeau de la foi.**"

(G.-J. Chaminade, *Lettre au Pape Grégoire XVI*, Bordeaux, 16 septembre 1838)

Rome, 3-22 juillet 2012

Présentation

Chers frères,

Vous avez en mains le document final du XXXIV^e Chapitre général de la Société de Marie, un document qui, au-delà de la lettre toujours sujette aux limitations humaines de toutes espèces, voudrait réussir à transmettre l'esprit qui l'a animé et à être lu à la lumière de cet esprit.

Tout d'abord, le Chapitre a été animé, dès le premier jour et tout au long de ses trois semaines, par un profond esprit de foi, si bien que ce n'est que dans la foi que nous pourrons le comprendre et l'accueillir comme il se doit. C'est la raison pour laquelle je commence cette présentation en vous exhortant à laisser de côté les vues et les analyses purement humaine et à ouvrir les yeux de la foi.

- Tout d'abord, la foi nous ouvre à l'espérance théologale, bien au-delà de ce qui est humainement prévisible. Nous avons ouvert le Chapitre justement le 3 juillet, fête de l'apôtre saint Thomas. L'Évangile de l'eucharistie inaugurale mettait providentiellement sous nos yeux le cheminement particulier de cet apôtre jusqu'à son expérience de foi dans le Christ ressuscité, et faisait résonner à nos oreilles l'avertissement du Seigneur : "Ne sois pas incrédule, mais croyant". Dans l'homélie, je me suis adressé aux capitulants avec ces mots : "C'est comme si le Seigneur voulait nous exhorter à ne pas perdre, au long de ces jours, la perspective de la foi, et nous donner la sagesse de faire face à notre responsabilité et à notre travail capitulaire en vrais marianistes, en hommes qui, à l'exemple de Marie, vivent de la foi, voient et jugent à la lumière de la foi, se sentent mis en mouvement par la force de la foi et en sont les témoins privilégiés". Et j'ajoutais : "Nous sommes témoins et protagonistes de temps difficiles. Nous affrontons l'avenir avec un profond sentiment de fragilité et de pauvreté. La Société de Marie que nous aimons, à laquelle nous avons consacré notre vie, nous apparaît humainement faible et blessée. Certains frères, comme l'apôtre Thomas, pensent que ces blessures sont mortelles et sont tentés par le découragement et le scepticisme. Pour l'apôtre, les clous de la crucifixion et le coup de lance dans le côté de Jésus ne faisaient aucun doute : celui auquel il avait consacré sa vie était mort et bien mort. Si ses compagnons de route disaient qu'il l'avaient vu vivant, ce ne pouvait être qu'un autre. Impossible que ce soit lui. Et pourtant c'était lui. Celui-là même qui était mort sur la croix, était vivant. Ses blessures mortelles étaient toujours là, mais la vie qui l'animait était plus puissante qu'elles. Alors éclata le regard de la foi, le saut de l'incrédulité sceptique à la certitude de la foi, ce qui poussa l'apôtre à s'en apercevoir." Le Chapitre est entré résolument dans cette perspective. Il n'est pas resté englué dans un regard purement humain, qui ne cesse de ne voir que les signes de fragilité et de mort. Il a regardé avec les yeux de la foi, il a découvert la vie de l'Esprit, plus forte que la mort même, dans l'humanité blessée.

- La foi dans la valeur et la vitalité de notre charisme marianiste. Le travail du Chapitre a été animé par une conviction profonde et forte, devenue manifeste lors de la relecture du document final : le charisme marianiste, dont nous a gratifié l'Esprit Saint, est un don d'une valeur extraordinaire, une force évangélique énorme, et de plus, d'une pertinence toujours actuelle pour le monde d'aujourd'hui ; "feu" authentique, appelé à "allumer d'autres feux", dont nous sommes responsables de la vigueur et de la diffusion. De cette conviction surgissent les deux grandes préoccupations du Chapitre : la vitalité de notre existence religieuse et marianiste, sur le plan personnel et communautaire, et notre engagement missionnaire spécifique dans l'Église et le monde d'aujourd'hui. Elles répondent aux deux "appels" de tout charisme : accueillir et répandre, accueillir par ceux qui sont appelés à en vivre pour qu'ils le répandent par la mission au service du Royaume.

L'attention portée dans les orientations et les décisions du Chapitre à la qualité de la vie personnelle et communautaire, à la formation initiale et permanente, au souci de notre composition mixte – caractéristique spécifique et unique de notre charisme-; la focalisation de notre mission sur l'éducation et la formation de communautés de foi; la force de l'appel à partager notre mission et notre vie de foi avec les laïcs, en particulier au sein de la Famille marianiste..., sont les grandes lignes d'orientation et d'action qu'on ne peut recevoir et assimiler qu'en partageant la considération passionnée pour le charisme qui a battu dans le cœur du Chapitre. Un Chapitre en outre convaincu que les prochaines années, enserrées entre la célébration passée du 250^e anniversaire de la naissance de notre Fondateur et le deuxième centenaire, déjà tout proche, de notre fondation et de celle des sœurs, nous fournissent un authentique *kairos* (une occasion privilégiée) pour la revitalisation et le développement de notre charisme, et par conséquent, de toute la Famille marianiste.

- La foi en la force de communion dans l'Esprit par-dessus les frontières et les barrières humaines. Une troisième conviction de foi a été à la base des délibérations et des décisions capitulaires : l'Esprit nous a rassemblés dans une communauté mondiale, universelle, et nous appelle aujourd'hui, de façon particulièrement urgente, à nous appuyer sur la force qui provient de cette communion universelle par-dessus les particularismes propres à chaque lieu. Nombre des orientations et décisions du Chapitre, en particulier celles qui concernent le gouvernement et les affaires temporelles, trouvent là leur motivation. Leur réception et leur mise en œuvre réclament de chacun de nous un changement radical de mentalité, une vraie conversion, qui demanderont de fortes doses de foi.

La seconde lecture de l'Eucharistie de clôture du Chapitre nous faisait entendre ces paroles de Paul : *Frères, maintenant en Jésus Christ, vous qui jadis étiez loin, vous avez été rendus proches par le sang du Christ...Et c'est grâce à Lui que les uns et les autres, dans un seul Esprit, nous avons l'accès auprès du Père*" (Ep.2.13, 18). En la commentant à l'homélie, j'ai dit aux capitulants : "C'est dans ce cadre que nous offre aujourd'hui la parole de Dieu qu'il nous faut comprendre et vivre une autre des grandes préoccupations de notre Chapitre : la construction d'une communauté mondiale, universelle. Nous avons indiqué comment progresser pas à pas vers cet objectif. Pas uniquement par "nécessité stratégique", à cause

des circonstances actuelles, mais aussi, et surtout, parce que cela fait partie du plan de Dieu. Nous savons qu'il ne sera pas facile de cheminer vers ce but. La première difficulté à vaincre réside dans nos têtes et dans nos cœurs. Il nous est difficile de voir comme étant tout proche ce qui est "humainement" loin. Il nous est difficile de passer dans notre tête et notre cœur par-dessus les barrières de l'histoire, les frontières, les cultures, les langues, l'âge... Toutes ces barrières ont leur justification humaine. Comment vais-je entrer en relation avec quelqu'un dont la langue m'est étrangère, dont je ne connais pas le pays, dont la culture est si différente...? Et pour finir, à mon âge !...

Si nous voulons arriver à construire une communauté mondiale, universelle, il nous faudra faire appel à la foi et y conformer notre vie. Et nous aider mutuellement dans cette entreprise. Parce que cette communauté ne repose pas sur les liens humains, mais sur la fraternité dans le Christ, et, avec Lui, notre filiation commune au Père. Et cela n'est donné ni par la géographie, ni par la langue, ni par la culture, ni par une histoire commune, ni par n'importe quelles structures. Elle n'est le fruit que de l'Esprit pour ceux qui s'ouvrent à lui."

Chers frères, je crois que nous avons vécu un bon chapitre, ambitieux et difficile à appliquer, mais qui fut clairvoyant sur la pauvreté de notre situation humaine et les défis que nous devons affronter. Son effet sur le cours de l'histoire de la Société dépendra, comme toujours, de notre disponibilité à ouvrir notre vie, à "la convertir" dans la foi, et en particulier, à partir des trois convictions qui en découlent et qui l'ont inspiré. Avec Marie, et comme elle, nous sommes confiants que l'Esprit nous aidera à poursuivre le chemin, à ajuster notre vie aux projets du Seigneur sur elle, sa petite Société. C'est ainsi que continuera à s'accomplir ce que notre Fondateur et nous-mêmes avons toujours voulu tout au long de notre histoire : que le Père, et le Fils et le saint Esprit soient glorifiés en tous lieux par l'Immaculée Vierge Marie.

Manuel J. Cortés, SM
Supérieur général

Rome, le 25 juillet 2012.
En la fête de l'Apôtre saint Jacques.

Raviver le feu qui allume d'autres feux

Avec une ferveur et un élan missionnaire renouvelés
dans une Société de Marie mondialisée

- 1 Trois évènements ont marqué ce 34^{ème} Chapitre général : le 50^{ème} anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II, le 250^{ème} anniversaire de la naissance du Père Guillaume-Joseph Chaminade, notre Fondateur, et le 200^{ème} anniversaire de la naissance de la Société de Marie. À la lumière de ces évènements et de ces célébrations, notre vie et notre mission marianistes reçoivent une plus grande clarté et une puissante impulsion; vie et mission que nous examinerons dans le contexte mondial de la société, de l'Église et de la Société de Marie elle-même.

Inspirés par le Père Chaminade

- 2 Cette mémoire vivante du Père Chaminade devient peu à peu recherche de vérité courageuse entre nous et avec le Seigneur, et de véritable conversion. Elle nous aide à découvrir et à reconnaître nos faiblesses et nos discordances, mais aussi et surtout, nos forces et les manifestations de notre vie. *Elle nous donne une re-crétation authentique et nous fait vraiment revivre l'expérience charismatique de notre bienheureux Fondateur.*
- 3 Tout cela nous motive à ne pas laisser passer cette occasion historique sans donner une réponse qui soit à la hauteur du charisme légué par le Fondateur qui l'a incarné dans sa vie, ses œuvres, ses écrits et ses paroles. C'est la raison pour laquelle ce chapitre nous appelle à vivre de grand cœur et avec beaucoup de générosité ce qui est l'origine et l'évènement fondateur de notre vocation : *la remise généreuse au service du Royaume dans la plénitude d'une ferveur toute neuve.* La médiocrité n'a pas de place dans la pensée et la vie du Fondateur et ne doit pas en avoir en nous. C'est un temps pour redonner toute sa force à la vie de notre spiritualité. «Si donc nous assimilons véritablement l'esprit qui faisait vivre le Père Chaminade, Dieu continuera à re-crétier la Société de Marie à travers chacun d'entre nous » (Chapitre général 2001, n^o2).

Avec un sens mondial d'appartenance et de mission.

- 4 Notre monde est de plus en plus sensible à la dimension de l'universel et du mondial. Nous voulons prêter attention à cette donnée essentielle. Nous y voyons aussi une nouvelle opportunité pour développer notre mission. Nous croyons que Père Chaminade, qui s'est battu pour établir l'union sans confusion et la création d'un véritable esprit de famille, nous presse de vivre et de travailler comme un corps mondial. Il nous aime comme une vraie famille. C'est avec cette conscience universelle d'appartenance et de mission, que nous voulons répondre aux appels que le Seigneur nous lance aujourd'hui.
Il nous faut vite réaliser ce changement de perspective. Nous vivons une époque de

fragilité et de faiblesse. Dans ce contexte, notre avenir ne peut être assuré que par une vision mondiale de notre mission et une interdépendance et un soutien mutuel plus grands entre les Unités. Nous sommes à la recherche d'une plus grande synergie, de projets communs, de perspectives nouvelles, d'un sentiment renforcé d'appartenance, de nouveaux rapports pour mieux communiquer et échanger, de plus grande disponibilité, de solidarité économique et de réalisations communes de formation. Nous avons besoin de structures nouvelles assez souvent et à divers niveaux. Ce défi majeur nous interpelle, et nous voulons y répondre. (Chapitre 2006, n°27 à 54).

Comme Marie

- 5 Ce Chapitre nous fait vibrer en consonance avec Marie lorsqu'elle entend l'ange proclamer que, pour Dieu, il n'y a rien d'impossible, que son âme exalte le Seigneur et lorsqu'elle nous invite à faire ce que Jésus nous dit, avec la force de celle qui plus tard sera au pied de la croix. Tous les jours, elle nous donne rendez-vous au pied de la croix où elle nous mène à célébrer la résurrection et la vie nouvelle. *C'est l'heure de Marie, c'est notre heure.*

L'horizon du travail du Chapitre : être un feu qui allume d'autres feux.

- 6 Au milieu des énormes défis d'un monde complexe et pluriel (Chapitre 2001, n° 9-16), de la situation actuelle de l'Église, de la vie religieuse et de la vie religieuse marianiste, (Rapport du Supérieur général 2.1-2.2) nous sommes appelés à poursuivre la marche les yeux fixés sur Jésus (Héb 12, 1-3) et à l'écouter attentivement quand il nous dit : *" C'est un feu que je suis venu apporter sur terre et comme je voudrais qu'il soit déjà allumé "* (Lc 12, 49). Nous sommes mis en route par la personne du Fondateur qui est, lui aussi pour nous, un feu qui allume d'autres feux.

Un temps pour renaître

- 7 La vie marianiste réclame un levain nouveau. *Nous avons besoin d'un véritable temps de renaissance* (rapport du Supérieur général 2.3). Nous voulons *"recommencer à naître"* ; nous avons la volonté de payer le prix pour que cette généreuse résolution devienne une réalité authentique. Nous prenons de plus en plus conscience de notre faiblesse. Construire un présent qui ouvre un avenir est très exigeant. Il nous faut un grand esprit de foi et d'espérance, beaucoup d'audace et de lucidité. Il faut faire place aux nouvelles générations ; il faut un véritable "leadership" à tous les niveaux...

Le retour au Fondateur

- 8 N'oublions pas que pour renaître, il faut d'abord décider de *nous mettre dans les mêmes conditions que celles de la naissance*. Au fond, ce processus revient à retourner au Fondateur, au charisme, à la spiritualité marianiste, à la ferveur et à l'engagement

missionnaire. De fait, la commémoration du 250^e anniversaire de la naissance du Fondateur nous a permis de voir surgir dans la Société de Marie un grand désir de vie nouvelle, de feu nouveau. Nous avons vu dans le Père Chaminade un maître de sagesse dans son rôle de père et de fondateur. Nous expérimentons toujours mieux que, chaque fois que nous l'invoquons, il nous accorde une grâce spéciale de lumière et de force. Cela nous amène à mieux le connaître, à mieux l'aimer et à le suivre de plus près. (Circulaire du Supérieur général n° 4)

Assimilation en profondeur de notre charisme.

- 9 Le Père Chaminade possédait le feu de la prière et du dévouement généreux. Il nous aime avec *le feu, la ferveur, une intense vie de prière, le zèle, la passion, une fraternité chaleureuse et un dévouement généreux*. Il veut pour nous une plus grande vitalité spirituelle. Il faut pour cela formuler, articuler et vulgariser le charisme qu'il nous a légué, de telle manière qu'il alimente notre vie et notre mission. Pour lui, Société de Marie égale ferveur et "l'essentiel, c'est l'intérieur".
- 10 L'assimilation du charisme reçu et si magistralement exposé dans le premier chapitre de la Règle ne peut être donnée comme déjà acquise par les religieux marianistes. C'est souvent une tâche encore à réaliser. Le charisme est un don auquel il faut nous exercer par des actes et des attitudes qui fassent de nous des marianistes authentiques.

Élan missionnaire.

- 11 *Il est nécessaire de faire un pas de plus et d'allumer d'autres feux. C'est ce que fit le Père Chaminade lui-même à son retour de Saragosse. Il revint avec un vin nouveau, et il voulait, par tous les moyens, fournir des outres nouvelles à l'Église et à la société. Pour lui comme pour nous, il s'agit de redonner vie à la foi et multiplier l'action des communautés missionnaires.*
- 12 Mais, si nous voulons être fidèles au charisme et à notre vocation, il ne peut y avoir de projet missionnaire indépendant pour chaque "branche". La place de la Société de Marie elle-même dans l'ensemble de la Famille marianiste, en relation avec les autres "branches", est une grande question pour aujourd'hui. Il faut nous construire comme une famille charismatique, prendre pour horizon non la survie mais la mission, la passion pour le Règne de Jésus, avec la conviction qu'on ne peut parvenir à une communauté de mission sans communauté de vie.

Inventivité et courage pour des changements structurels

- 13 Au cours des dernières décennies et des derniers chapitres, on a présenté à la Société de Marie toutes sortes de projets : nouvelle Règle de Vie, actualisation de la Famille marianiste, lancement de sessions de rénovation, *Caractéristiques de la pédagogie marianiste*, *Guide de formation*, économie au service de la mission, fondations nouvelles,

revitalisation et renforcement de l'identité charismatique, incitation à travailler pour une société juste et fraternelle, plus grande conscience mariale dans nos vies et nos activités apostoliques, restructurations... Nous avons voulu changer beaucoup et nous avons pourtant l'impression d'avoir changé peu de choses.

- 14 En un mot, nous avons toujours l'impression qu'il faudrait voir germer une Société de Marie plus fidèle à Jésus-Christ et au charisme reçu du Fondateur (Chapitre 2001, n°4). Il nous faut assumer des risques et abandonner de fausses sécurités ; nous avons besoin d'inventivité et de courage pour mener à bien d'importants changements structurels.

I - Vitalité de notre vie religieuse

- 15 *Comme marianistes, nous croyons que Dieu est présent et agissant dans notre monde et dans notre vie quotidienne. À travers une lecture attentive des signes des temps et une fidèle écoute de la Parole de Dieu, nous entendons ce que Dieu nous dit. Notre modèle est Marie qui a écouté dans la foi et a donné chair à la Parole de Dieu. L'obéissance à la Parole de Dieu est donc une source essentielle de vitalité et de dynamisme pour notre vocation et notre mission marianistes. C'est un feu qui allume d'autres feux, en apportant la Parole de Dieu au monde.*
- a) Chaque communauté prévoit, au moins une fois par semaine, un temps de prière suffisamment long pour permettre la pratique de la *lectio divina*, la méditation commune de la Parole de Dieu en relation avec la communauté et l'échange sur notre foi. Cette prière communautaire hebdomadaire peut remplacer la liturgie des heures et l'oraison de ce jour. Cela va nous aider à mettre en pratique l'article 54 de la Règle de Vie.
 - b) « Dieu parle au cœur de ceux qui font silence pour l'écouter » (RV 4.16). Comme moyen de renouvellement personnel et d'obéissance à la Parole de Dieu, chaque religieux marianiste prendra à cœur l'article 55 de la Règle de Vie qui nous invite à consacrer quotidiennement une heure à l'oraison.
- 16 *Notre vocation marianiste est une vocation communautaire grâce à laquelle croissent en nous la sainteté et le zèle apostolique. La communauté marianiste est le centre de notre fidélité et le lieu privilégié où nous faisons l'expérience d'une réelle conversion au Seigneur et d'un sens profond de notre mission.*
- a) Chaque communauté, aidée par son directeur et l'assistant local de Zèle, examine régulièrement la qualité de la vie communautaire et organise des temps significatifs de rencontre communautaire pour renouveler sa vie et son esprit. Ces temps de re-création culturelle ou religieuse peuvent servir de contreponds à la fragmentation et à l'individualisme qui affectent tant la vie moderne, y compris notre vie communautaire.
 - b) Comme moyen d'approfondissement de sa vie et de sa consécration marianistes, chaque frère se donne un « programme de vie marianiste » adapté à son âge et à l'étape de sa vie, qui puisse facilement faire l'objet d'un échange avec sa communauté et son supérieur. Enraciné sur le projet missionnaire de l'Unité, ce programme prend en compte la croissance personnelle et professionnelle, le renouvellement spirituel et la formation permanente dans la vie marianiste. L'Assistant général de Zèle donnera un cadre général et des orientations pour l'élaboration de ce programme de vie.

- c) Une communauté gagne en vie et en vitalité en s'ouvrant et en partageant sa vie, sa foi et sa prière avec d'autres. C'est particulièrement vrai pour les engagements avec les autres branches de la Famille marianiste, à commencer par les Communautés laïques marianiste (cf. RV 1. 1-3). Chaque communauté se met au défi de partager, de façon concrète, sa vie et sa mission pour l'encouragement et le renouveau de toute la Famille marianiste, mettant ainsi en évidence le dynamisme spécifique que cela apporte à notre charisme commun.
- d) Pour notre vie et notre vitalité, un plan solide de pastorale des vocations est d'une importance capitale dans chaque Unité (cf. RV 5.7 & 6.7 ; *Porteurs d'espérance* 59-64 ; *Envoyés par l'Esprit* 38-39). Le Chapitre réaffirme fortement ces directives et invite chaque membre à s'impliquer et à s'engager personnellement, selon son âge et l'étape sa vie, pour développer "une culture des vocations" dans toutes nos Unités et dans la Famille marianiste. Cependant, au-delà de l'invitation à venir regarder la vie marianiste, nous rappelons que la qualité de notre vie communautaire, la pertinence et le dynamisme de notre projet missionnaire contribuent significativement aussi bien au recrutement de nouveaux membres qu'à la persévérance des profès.

17 *Comme indiquée dans le Guide de formation, la formation à la vie et à la spiritualité marianiste est un processus de toute une vie. Elle requiert un engagement personnel et des structures à l'échelle de la Société.*

- a) Les Unités sont invitées à vulgariser la pratique de la retraite « L'esprit de Saragosse » et le programme « Stella Maris ». Ce sont des outils spécifiquement marianistes de formation permanente qui méritent d'être mis en œuvre et encore mieux développés.
- b) Reconnaissant l'importance de spécialistes en charisme et en spiritualité marianiste, les Supérieurs, surtout ceux des jeunes Unités, choisiront au moins un ou deux frères pour faire des études approfondies du charisme, de l'histoire, de la spiritualité et de la pédagogie marianistes. En lien avec les Assistants généraux de Zèle et d'Instruction, des programmes d'études adaptés, de courte ou de longue durée, seront organisés par les supérieurs d'Unité. Même pendant la formation initiale, les programmes d'études marianistes devraient favoriser et stimuler l'intérêt pour l'exploration approfondie du charisme marianiste.
- c) De bons programmes d'études et de développement professionnel contribuent également à la vitalité de notre vie et de notre mission ; ils sont indispensables pour que nous soyons capables d'affronter la culture moderne dans une visée de foi. Des études approfondies, profanes ou religieuses, devraient mener chacun à un amour plus profond pour sa vocation et une disponibilité plus grande au service de la mission de la Société de Marie et de l'Église locale.

- d) Le Conseil général devra coordonner la promotion et la célébration du bicentenaire de la Société de Marie en 2017, et, en collaboration avec les sœurs marianistes, la célébration du bicentenaire des Filles de Marie Immaculée en 2016, sans écarter l'éventualité de célébration commune. Ces anniversaires nous offrent une excellente occasion de présenter et manifester notre vocation marianiste comme un chemin de sainteté et de service.
- e) Chaque frère prend l'initiative personnelle d'approfondir sa connaissance, son amour et son vécu du charisme marianiste, en utilisant les moyens qui viennent de notre tradition : oraison de foi, foi du cœur, méditation du Credo, direction spirituelle. Chacun devrait intégrer cela à son "programme personnel de vie marianiste".

18 *De plus en plus conscientes du caractère international de la Société de Marie, les Unités trouveront des moyens concrets pour partager leurs ressources et renforcer la conscience de leur interdépendance.*

- a) La Société de Marie appuiera les efforts du Conseil mondial de la Famille marianiste pour établir des conseils de Famille marianiste dans les régions géographiques où ces conseils n'existent pas encore.
- b) Le chapitre approuve le renforcement de la collaboration et de la coopération pour les programmes de formation au sein de la Société de Marie. Cette collaboration offre un moyen de soutien et d'assistance mutuelle. En vivant un certain temps dans une autre Unité, ceux qui sont en formation ont l'occasion de s'ouvrir à un monde marianiste plus vaste, de suivre des programmes éducatifs ou professionnels, et d'apprendre une autre langue. D'autres frères peuvent également bénéficier de séjours dans d'autres Unités, à titre d'accompagnateurs, d'enseignants ou d'assistants de formation.
- c) Nous appuyons fortement les directives des Chapitres généraux précédents concernant la nécessité d'apprendre une langue supplémentaire parmi celles officiellement en usage dans la Société de Marie. Les responsables des Unités et de la formation devront mettre plus d'ardeur à réaliser ce programme.
- d) Le Chapitre confirme le travail du Centre International de Formation Marianiste et le renforcement des centres de formation de zone. Leur service devrait inclure des programmes pour la formation permanente et l'émergence de spécialistes et d'accompagnateurs marianistes.

19 *Le bienheureux Chaminade voulait une communauté de saints et décrivait les membres de la Société de Marie comme "tous missionnaires". À travers l'obéissance à la Parole de Dieu, en grandissant en sainteté et en zèle à l'intérieur de la communauté marianiste, avec un amour toujours plus profond pour notre charisme, et une vision mondiale renforcée par une vie intense au sein de la Famille marianiste, nous pouvons "porter le feu", devenir ensemble ce "feu qui allume d'autres feux", attirer de nouvelles vocations et revitaliser notre consécration religieuse.*

II - La Composition Mixte

Le Conseil général, suivant le mandat du précédent Chapitre général (cf. M.M. appendice 1.2) a mené au cours des dernières années "un travail de réflexion, d'études et de préparation sur le thème de la composition mixte". Une consultation de toute la Société de Marie sur ce thème a donné lieu à un symposium du 4 au 8 décembre 2011, pour en évaluer les résultats, approfondir et actualiser la compréhension de la composition mixte dans la Société de Marie, en vue du Chapitre général actuel. Pour situer convenablement le sujet, le symposium a centré ses études et ses discussions plus particulièrement sur les aspects canoniques, sur les fondements historiques et théologiques et sur le conditionnement socio-culturel contemporain. À partir de là, il a analysé les conséquences qui devraient en découler pour la pastorale des vocations, la formation, les activités apostoliques, la vie communautaire et le gouvernement de la Société de Marie. En se basant sur ses conclusions, le Conseil général a réalisé un document final qu'il a présenté au Chapitre général.

Le Chapitre général a accepté ce texte comme document capitulaire. Il l'offre maintenant à la Société de Marie pour sa mise en pratique.

Principes de base.

- 20 Nous devons commencer par réaffirmer les principes qui fondent notre composition mixte et en font une donnée marquante de notre vie et de notre mission dans l'Église et le monde, tels qu'ils se sont manifestés dans notre tradition et notre vie, et assurer leur survivance pour l'avenir.
- a) La composition mixte est un trait distinctif qui "vient de l'inspiration originale du Fondateur, de son histoire aussi et de sa tradition où frères et prêtres ont partagé une étroite vie de communauté" (CG 1986, 96).
 - b) Il y a une seule vocation marianiste, commune à tous les membres de la Société de Marie : "C'est le même et unique Esprit qui se manifeste dans la diversité de dons et de ministères complémentaires" (RV, 12). Plus nous vivons fidèlement et pleinement le don notre vocation marianiste dans l'Église, plus féconde sera la mission d'insertion et d'universalité, qui nous caractérise.
 - c) La Société de Marie voit dans la composition mixte un charisme précieux, ou plutôt, "un trésor pour toute l'Église" (CG 1986, 96). Elle constitue un élément important de l'ecclésiologie marianiste et, comme telle, elle exprime, au moins partiellement, notre mode de présence dans l'Église locale et universelle et notre fidélité. La composition mixte "cherche ainsi à donner une image fidèle de l'Église" (RV 13).
 - d) Du fait que la composition mixte n'est pas qu'un outil d'organisation mais un

élément important de notre spiritualité, elle compénètre et articule certaines données essentielles de notre identité corporative et spirituelle. La composition mixte façonne et soutient de façon très concrète et singulière des domaines importants de la vie, de la prière et de l'activité de la communauté marianiste.

Nous pouvons souligner :

- la qualité de la foi vécue dans un contexte "d'unité dans la diversité" ;
 - la place de Marie dans nos vies, comprise comme un facteur qui unifie, inspire et façonne le concret de notre existence ;
 - le vécu de la communauté, vie d'union dans le Christ en vue de ne faire "qu'un cœur et qu'une âme" (RV 9) ;
 - l'universalité de notre mission en référence aux paroles de Marie à Cana "Faites tout ce qu'il vous dira" (RV 10).
- e) La composition mixte confère un dynamisme apostolique tout à fait spécial à la mission de la Société de Marie et induit un mode propre de présence et d'action dans l'Église et le monde. Elle peut en particulier donner à nos efforts apostoliques un impact plus riche et plus vaste :
- en attirant une grande diversité de talents ;
 - en favorisant une plus grande ouverture et une plus grande sensibilité aux réalités culturelles et sociales ;
 - en offrant une gamme plus étoffée d'occasions apostoliques et de ministères ;
 - en nous appelant à prendre mieux conscience de notre appartenance (inclusividad) et de notre complémentarité ;
 - en mettant en relief le caractère prophétique de notre engagement dans le témoignage apostolique, le service et la formation.

Situation actuelle

21 Comme le signalait déjà le Chapitre général de 1986, beaucoup de choses ont changé au cours des dernières années, aussi bien dans l'Église que dans la Société de Marie. Ces changements ont une incidence certaine sur notre manière de vivre la composition mixte et pourraient la mettre en danger si nous ne sommes pas attentifs à leurs effets sur nous. Il suffit de signaler :

- a) La diminution du nombre de prêtres dans l'Église universelle, qui entraîne l'appel insistant des évêques à apporter notre collaboration à la pastorale paroissiale ;
- b) Une certaine tendance "cléricalisante" de la présence de l'Église dans la société, davantage préoccupée par les vocations sacerdotales que par la promotion du laïcat, et finalement un manque d'intérêt pour la vocation et la mission des religieux laïcs en son sein ;

- c) L'ouverture toujours plus grande de la conscience de la mission du laïcat et de sa participation à des tâches apostoliques auparavant réservées aux religieux, ce qui mène à s'interroger sur l'identité du religieux laïc ;
- d) Les difficultés notables pour comprendre l'identité et la fonction de la vie religieuse laïque dans certains contextes sociaux et culturels où l'on accorde au prêtre un prestige et un rang spécial par rapport au religieux ;
- e) La diminution des religieux laïcs dans la majorité des instituts et une décroissance importante du pourcentage des religieux laïcs par rapport aux religieux prêtres dans la Société de Marie ;
- f) La provenance souvent "lointaine" des candidats, qui, surtout dans les plus jeunes unités, viennent des contextes paroissiaux, sans rien connaître de la vie religieuse laïque, marianiste ou non, et sans contact direct préalable avec notre vie et notre mission.

Lignes d'action.

22 Pour répondre à cette situation et en partant des principes exposés plus haut, le Chapitre fixe les lignes d'action suivantes que toute la Société de Marie doit prendre en compte :

- a) Dans la pastorale des vocations et la formation initiale
 1. Les documents pour les vocations produits par les unités doivent présenter en même temps la vie et le ministère des religieux laïcs et des religieux prêtres marianistes. Il faut présenter le rôle des religieux qui se spécialisent dans les domaines scientifiques, éducatifs, sociaux culturels et technique comme partie intégrante du déroulement de notre vie religieuse marianiste.
 2. Dans le discernement des vocations, il faut, dès le point de départ, dire aux personnes intéressées par la vie religieuse marianiste, surtout celles qui n'ont jamais eu de contact significatif avec nous et nos œuvres, ce qu'est la composition mixte et leur en faire faire l'expérience pratique. La meilleure façon d'y parvenir est de leur montrer comment nous vivons et travaillons ensemble dans la communauté et la mission.
 3. Les responsables de la pastorale des vocations et de la formation initiale doivent aider les candidats à discerner l'authenticité de leur appel à la vie religieuse marianiste. Parmi tous les points soumis au discernement, il faut donner une place importante à tout ce qui se rapporte au vécu de la

composition mixte. Le candidat est-il vraiment ouvert à la vie religieuse marianiste où religieux laïcs et religieux prêtres partagent la même vocation ? Est-il disposé à recevoir l'accompagnement et la formation, dans le choix et le déroulement de sa vocation (comme religieux laïc ou religieux prêtre) de la part des formateurs et des supérieurs qui en dernier ressort sont ceux qui auront à décider de son orientation personnelle à la vie religieuse laïque ou sacerdotale ?

4. L'Assistant général de Zèle organisera entre les Unités une procédure de réflexion pour améliorer les méthodes et la pédagogie utilisées pour promouvoir et discerner les vocations marianistes. Le *Guide de formation de la Société de Marie* est un bon point de départ pour le développement d'une série commune de "thèmes de rencontre", décrivant les caractéristiques de la vocation religieuse marianiste, et en particulier le thème de la composition mixte.
5. Au cours de la formation initiale, dès le début du discernement et jusqu'à la profession définitive, il faut assurer un accompagnement assidu pour discerner l'orientation vers l'état laïc ou sacerdotal, en appliquant les critères et les processus indiqués dans le *Guide de formation*.
6. Dans la situation actuelle et par rapport à la composition mixte, il faut que la formation des religieux marianistes laïcs atteigne un niveau proportionnellement équivalent de celle des prêtres.
7. Les souhaits personnels de chaque religieux doivent toujours être étudiés en fonction du contexte du projet missionnaire, à court, moyen et long terme, de l'Unité à laquelle il appartient.
8. La ratification par le Supérieur général de l'admission aux vœux perpétuels comporte celle de l'orientation du religieux à la vie laïque ou sacerdotale, et tout changement postérieur d'orientation ne peut se faire qu'avec son approbation, et l'accord de son conseil. (GF 164) En ce qui concerne l'orientation des frères vers le sacerdoce, cette ratification ne préjuge pas de l'orientation définitive, qui doit encore être confirmée lors des admissions correspondantes au séminaire et aux ordinations successives.
9. La collaboration effective entre toutes les Unités de la Société de Marie est de la plus grande importance pour la formation aussi bien des religieux prêtres que des religieux laïcs. Nous demandons à l'Administration générale de continuer à favoriser cette interrelation.
10. La formation des religieux en ce qui concerne la composition mixte se

révélera féconde, si, comme il se doit, les trois Offices qui caractérisent notre gouvernement y interviennent : celui de Zèle (cf. RV 7.18, f et h), d'Instruction (RV 7.19, a et b), de Travail (RV 7.20, c et d). Dans toutes les Unités, les trois Offices doivent donc développer leur collaboration et leur participation mutuelle dans les programmes et les actions de formation initiale et permanente. Tous les religieux, qu'ils soient orientés vers la vie sacerdotale ou laïque, doivent se former dans tous les domaines qui relèvent des trois offices, aussi bien théologiques que spirituels, culturels que profanes.

11. La Famille marianiste est le milieu charismatique dans lequel évolue la Société de Marie. Favoriser les relations et la collaboration avec les autres branches de la Famille, surtout avec les Communautés laïques marianistes, nous fait mieux comprendre notre identité de religieux et met au grand jour d'une façon particulière la richesse et la fécondité apostolique de la composition mixte.

b) Dans les activités apostoliques

1. Les conseils des Unités doivent promouvoir les projets de mission et d'œuvre qui bénéficient de l'exercice de notre composition mixte. Elle enrichit notre vie et notre apostolat, grâce à la complémentarité et à la réciprocité des dons de chaque religieux. (cf. RV 73).
2. L'apostolat de la Société se développe avec la collaboration mutuelle des religieux laïcs et des religieux prêtres. Ces derniers "vivent le même engagement, d'abord en exerçant leur ministère auprès de leurs frères, et en se mettant avec eux au service du peuple de Dieu" (RV 13). À tous les niveaux de gouvernement on aura donc à cœur de promouvoir et de soutenir les œuvres et les ministères qui favorisent la mission en commun des religieux laïcs et des religieux prêtres ; à titre d'exemple, les œuvres qui entrent dans le domaine des relations entre foi et culture, de la formation technique ou professionnelle et du travail pour la justice et la paix, et parmi elles les œuvres d'éducation qui méritent une attention particulière. (cf. RV 74; 5, 10).
3. Dans les Unités, on soutiendra et on accompagnera les religieux investis dans les tâches techniques, manuelles ou administratives, en particulier par le biais de l'Office de Travail. Pour pouvoir travailler de façon convenable, les religieux "destinés à des activités manuelles ou techniques doivent être bien formés dans leur spécialité, en même temps qu'instruits des questions sociales et économiques et de la doctrine de l'Église concernant le travail et la justice". (RV 6.15).

4. Nous notons que l'apostolat paroissial représente un défi pour notre composition mixte. Les Chapitres généraux nous pressent de faire que les paroisses facilitent l'interaction des religieux laïcs et des religieux prêtres dans la mission paroissiale et la vie de la communauté marianiste. Nous devons évaluer la situation de la composition mixte dans les paroisses que nous dirigeons et tenir compte de cet élément de notre charisme quand arrive le moment d'en accepter de nouvelles. Chaque Unité examinera s'il convient de continuer à diriger les paroisses où il est difficile de mettre en pratique la composition mixte et le travail apostolique des religieux laïcs.

c) Dans la vie commune et le gouvernement

1. Il faudra veiller à ce que la composition mixte soit une réalité dans chaque communauté locale, et éviter qu'une communauté ne soit constituée que de religieux prêtres ou de religieux laïcs.
2. Il faudra veiller à ce que le gouvernement s'exerce à tous les niveaux, y compris au niveau local, par le biais des Trois offices. Il y a là un trait fondamental de notre style de vie ; il permet la participation de tous ; il développe dans notre vie communautaire et notre apostolat le sentiment que nous sommes complémentaires et que nous formons un tout.
3. Selon les orientations du CG de 1986 concernant les nouvelles fondations (cf. 49), nous redisons que pour implanter la vie marianiste de manière réussie, nous devons faire s'exprimer ses éléments essentiels de manière à les faire comprendre au nouvel environnement ambiant. Parmi ces éléments, il convient de prêter une attention particulière à la composition mixte. Cette attention doit se voir dans :
 - le soin de présenter de manière adéquate la vocation du religieux laïc ;
 - le recrutement, l'orientation et la formation aux divers ministères dans la Société de Marie ;
 - la préparation des religieux laïcs dans les champs de la culture, des sciences et du travail manuel et technique ;
 - l'orientation de la mission selon les indications données plus haut ;
 - l'accompagnement et l'intégration dans la mission commune des jeunes religieux prêtres.

23 Enfin, le Chapitre confirme le mode traditionnel de représentation des religieux laïcs et des religieux prêtres, à tous les niveaux, tel qu'il est exprimé dans les Livres I et II de notre Règle de Vie, aucune modification de rédaction n'y étant recommandée.

III - Notre mission mondiale : nouvelles étapes en avant.

- *Comme au temps du Père Chaminade, nous sommes appelés aujourd'hui, nous, Marianistes, à vivre dans la foi et assister Marie dans sa mission de rassembler les personnes dans des communautés de foi intense. Ces dernières années, depuis le chapitre général de 1991 surtout, la Société de Marie s'est comprise de plus en plus comme une communauté mondiale. Forts de cette synergie déjà disponible, et tout en gérant avec courage, créativité et générosité nos ressources humaines et financières, nous pensons que le moment est venu pour la Société de Marie, en lien avec toute la Famille marianiste, d'approfondir sa vitalité spirituelle pour bâtir le Royaume de Dieu dans le contexte mondial d'aujourd'hui. Il est indiqué et urgent de faire maintenant des pas supplémentaires – des pas vraiment neufs - qui vont allumer un feu missionnaire dans toute la Société de Marie.*
- *Dans un monde tout à la fois global et de plus en plus diversifié, il est tout à fait important de clarifier notre projet missionnaire. C'est pourquoi, chaque Unité de la Société de Marie doit dresser un projet missionnaire et l'améliorer sans cesse. Il importe également que nous ayons une compréhension commune de ce que cela requiert. Un projet missionnaire désigne un document qui exprime les visées principales et les priorités de la mission d'une Unité, les moyens et les actions concrètes qui sont à mener, le rôle des religieux et leurs différentes responsabilités. Ce document devient alors source d'inspiration pour l'action missionnaire de l'Unité ; il établit les critères pour les activités apostoliques et renforce le sens communautaire de l'Unité ; il donne une orientation pour la formation et exprime d'une façon concrète l'identité marianiste de l'Unité pour les candidats éventuels. Ce projet donne aux membres de l'Unité la direction qui inspire leur vie et leur mission.*
- *Étant donné la sécularisation largement répandue, surtout en Occident, et le manque presque généralisé de la compréhension de ce qu'est la foi, un projet missionnaire doit inclure aujourd'hui une forte implication dans la nouvelle évangélisation. De plus, du fait que nous avons un peu partout beaucoup de collaborateurs qui ne sont ni catholiques ni chrétiens, nous sommes appelés à ouvrir des voies nouvelles et adaptées pour renforcer leur lien avec notre mission.*
- *Envisager sérieusement notre mission comme une réalité globale nous entraîne à agir dans une perspective mondialisée. Cela demande aux religieux de toutes nos Unités de se tenir disponibles pour contribuer au développement et à l'accomplissement de cet unique projet missionnaire marianiste universel. Cela demande aussi à toutes les Unités de la Société d'accepter volontiers de fournir ou de recevoir les ressources nécessaires pour la mission.*
- *Nous savons très bien que nous ne pouvons pas tout faire. Cependant, nous sommes capables de faire quelque chose de significatif et nous pouvons le faire bien. Nous*

sommes bien conscients des dons uniques que la Société de Marie peut apporter à cette mission globale : un engagement fort dans l'éducation, une relation plus profonde avec les pauvres, un renforcement de la Famille marianiste, une option claire en faveur de l'évangélisation des enfants et de la jeunesse, et une collaboration accrue entre les Unités de la Société de Marie. Si chaque Unité prend à cœur de dresser et mettre en œuvre un tel projet missionnaire, la Société tout entière en sera enrichie. Nous croyons en outre que chaque Unité devrait être engagée dans l'éducation scolaire, qui demeure notre « moyen privilégié d'évangélisation ». Un des meilleurs moyens de servir les pauvres est de les éduquer, en particulier par l'école.

Les recommandations suivantes nous aideront à saisir les occasions apostoliques qui sont clairement à notre portée aujourd'hui.

- 24 Le Chapitre demande à chaque Unité d'élaborer un projet missionnaire bâti sur notre tradition marianiste, adapté aux situations locales effectives, en prise avec le dialogue Église et société.
- a) Tous les Marianistes participent à une mission mondiale commune. Pour rester fidèle à cet appel, chaque Unité doit, si ce n'est déjà fait, dresser un projet missionnaire clair et concret, adapté à la situation locale.
 - b) L'élaboration de ce projet demande un discernement communautaire sous la direction du conseil et approuvé par le chapitre de l'Unité. Pour garantir une fécondité toujours nouvelle, ce projet missionnaire a besoin d'être régulièrement réévalué et adapté.
- 25 A la lumière du document sur « La Mission commune », en voie d'élaboration par le Conseil mondial de la Famille marianiste, le Chapitre général recommande aux supérieurs des Unités d'engager avec les autres membres de la Famille marianiste un dialogue et une réflexion sur cette mission partagée.
- 26 Les Assistant d'Instruction et de Zèle de chaque Unité élaboreront pour les œuvres de leurs Unités des cheminements pour développer la foi des enfants et des jeunes.
- a) On peut le faire en présentant un cheminement qui comporte la méditation de la Parole de Dieu, la pratique du silence et de l'intériorité recommandée par le Père Chaminade, l'exercice du service - tout cela pour conduire à une rencontre personnelle avec le Christ.
 - b) Accompagnés par les religieux, les jeunes d'aujourd'hui devraient assumer, autant que possible, une responsabilité personnelle dans la mission, en particulier auprès d'autres jeunes.
 - c) Étant donné que certains jeunes de nos établissements ont grandi dans des

familles hors de la foi chrétienne, et que beaucoup d'autres ont tout juste une foi rudimentaire, une nouvelle évangélisation s'impose auprès des jeunes et des familles.

- 27 Le Chapitre encourage la formation progressive d'un réseau international marianiste de jeunes, par le biais en particulier de collaboration et d'action commune, avec le support des conférences de Zone respectives. Cet effort pourra éventuellement être coordonné par les Assistants généraux d'Instruction et de Zèle. De plus en plus, des jeunes en lien avec les Marianistes, cherchent des moyens d'entrer en contact les uns avec les autres. Nous voulons faciliter cette tendance mondiale et renforcer la qualité de leur foi apostolique.
- 28 Le Chapitre demande que les Assistants d'Instruction de chaque Unité assurent, partout où c'est possible, la présence effective, dans l'enseignement des matières profanes, de religieux ayant le même niveau de compétence et d'engagement que nos collaborateurs laïcs. L'enseignement de ces matières nous introduit au cœur des questions de foi et culture. Le témoignage de ces religieux, en même temps que l'engagement de leurs confrères impliqués dans l'administration ou d'autres services de l'école, complète le service essentiel rendu par les professeurs de religion et les aumôniers de nos établissements, et manifeste plus pleinement notre identité d'éducateurs. L'exemple de religieux directement engagés dans l'activité scolaire est une excellente manière de servir les jeunes et d'exercer une influence positive aussi bien sur les élèves que sur nos collaborateurs laïcs, et de les attirer éventuellement à notre vocation, comme ce fut le cas pour beaucoup de Marianistes dans le passé.
- 29 Le Chapitre demande qu'après un dialogue avec les Assistant d'Instruction des Unités, l'Assistant général d'Instruction repère au sein de nos œuvres d'éducation des éducateurs expérimentés, laïcs ou religieux, capables d'accompagner le développement du potentiel professionnel des frères et des collaborateurs laïcs qui ont moins d'expérience dans le domaine de l'éducation.
- 30 L'Assistant d'Instruction de chaque Unité veillera à élaborer et à mettre en œuvre un programme de formation basé sur les récentes études sur la pédagogie marianiste entreprises par l'Assistant général d'Instruction. Nous espérons que ce programme d'études sera complété, traduit et mis à la disposition de nos frères et de nos collaborateurs laïcs, avec d'autres documents utiles, sous des formes variées, comme référence pour notre mission générale.
- 31 Le supérieur de chaque Unité, en lien avec les supérieurs des communautés locales, aidera les frères, en particulier les plus âgés, à trouver des moyens pour continuer à jouer un rôle actif dans la mission générale marianiste.
 - a) Nous apprécions très fort l'implication de nos nombreux frères âgés dans la mission marianiste et nous les encourageons à demeurer actifs tant qu'ils

peuvent (« Chaque religieux, à la manière qui lui est propre, contribue ainsi à la mission de la Société » RV. 70).

- b) Les frères qui ne peuvent plus exercer une pleine activité continuent à participer à la mission par leur présence et leur prière.
- c) Cette étape de leur vie peut être une bonne occasion pour participer sous des formes différentes aux activités de la Société et de l'Église, pour la construction du Royaume de Dieu.
- d) Le témoignage d'une longue vie de joyeuse fidélité est un atout enviable pour notre pastorale des vocations.

32 Le Chapitre général demande aux responsables de toutes les Unités de s'assurer que les frères, dans leur travail professionnel, accomplissent leur mission d'éducation et d'évangélisation d'une manière parlante pour nos collaborateurs marqués eux aussi par l'influence de la sécularisation.

- a) De nos jours, en particulier dans les régions du monde les plus profondément sécularisées et qui connaissent une large désaffection des institutions religieuses, il y a encore des gens en quête de sens et d'orientation pour leur vie. Beaucoup d'entre eux, surtout les jeunes, souffrent de faim spirituelle et cherchent quelqu'un avec qui partager leurs questions et l'aventure de leur vie. Dans la fidélité à notre appel missionnaire à former des "communautés de foi", religieux marianistes nous œuvrons dans toutes sortes de situations de ce genre, avec des groupes et des personnes de toutes espèces, en particulier avec nos collaborateurs laïcs. Nous cherchons toujours à marquer chacun de ces engagements de notre esprit typiquement marianiste et de notre méthode propre pour former des communautés de foi.
- b) « Une des raisons principales de la fondation de la Société de Marie... a été d'assurer l'existence et le développement d'une communauté plus vaste, comprenant des groupes de chrétiens dans tous les états de vie... » (RV. 1.1) Nous encourageons la Société de Marie à donner une priorité spéciale à la formation de communautés de foi, même si les catholiques eux-mêmes peuvent être à des niveaux très différents d'intelligence de la foi et d'engagement.
- c) Dans un climat de dialogue respectueux sur notre mission et les implications de notre pédagogie, les Marianistes peuvent susciter des groupes de partage diversement engagés dans la réflexion et l'action, tous au service de notre mission.

- 33 Le Chapitre demande que dans le travail d'éducation et d'évangélisation, les religieux de nos œuvres envisagent positivement la diversité religieuse et culturelle de nos collaborateurs, certains d'entre eux n'étant ni catholiques ni chrétiens. Dans toutes ces démarches de dialogue, il faudra veiller à ce que notre mission de catholique et de marianiste soit clairement et fortement affirmée.
- a) Dans beaucoup de nos œuvres, aujourd'hui, nous travaillons avec des gens qui, sans être catholiques, contribuent de manière significative à notre mission.
 - b) Voilà pourquoi il est plus que jamais nécessaire pour les Marianistes qui vivent et travaillent dans ce contexte de grande diversité religieuse, de se former au dialogue œcuménique et interreligieux.
 - c) Pour s'engager d'une façon positive, la diversité religieuse suppose que chacun possède un niveau de connaissance adéquat et soit solide dans sa propre foi. Un des moyens les plus sûrs de rayonner la beauté de notre foi catholique et du charisme marianiste, c'est de respecter la foi des autres.
- 34 Étant donnée la nécessité de fixer des priorités, surtout au moment où le nombre de nos religieux diminue dans plusieurs régions où nous sommes implantés, nous demandons au Conseil général de poursuivre, en concertation avec les Unités, la discussion ouverte par le Chapitre général sur l'attention particulière qu'il nous faut accorder à des œuvres et à des implantations qui incarnent notre patrimoine apostolique et religieux. Le Conseil général présentera le fruit de cette réflexion à l'examen de la prochaine Assemblée générale de gouvernement.

IV – Gouvernement

- 35 Parce que les Unités dans la Société de Marie diffèrent les unes des autres quant à leur capacité à assurer une formation adéquate et à développer des projets missionnaires efficaces, et dans le but d'améliorer la collaboration entre les Unités, le Chapitre général demande au Conseil général de travailler à la restructuration des Zones. Le Conseil général devra vérifier si des changements s'imposent dans leur composition ou dans le statut des Unités qui les composent. Cette restructuration entend favoriser une plus grande efficacité dans le gouvernement, surtout pour la formation et l'apostolat. Le Chapitre demande que cette restructuration des Zones comporte des directives concernant leur autorité avec la mise à jour des structures qui s'avéreront nécessaires en chaque cas particulier. À titre de conséquence, la composition et l'autorité du Conseil général élargi en seront également affectées.

Pour atteindre cet objectif, le Chapitre propose les étapes suivantes :

- a) Dans chaque zone, le Conseil général facilitera la discussion sur cette restructuration. Les Chapitres et les Conseils y seront impliqués sous la forme qui se verra appropriée pour chaque zone.
- b) Le Conseil général développera ensuite un plan provisoire de restructuration basé sur ces consultations, en collaboration avec le Conseil général élargi (RV 7.120).
- c) Le Conseil général présentera alors ce plan provisoire à la prochaine Assemblée générale de Gouvernement qui, par mandat de ce Chapitre, sera l'organisme responsable de son approbation. Une fois ce plan approuvé, le Conseil général le publiera et commencera à l'appliquer.

- 36 Le Chapitre considère qu'il est important pour le temps présent et pour l'avenir de la Société de Marie d'apporter tous nos soins à la formation et à l'accompagnement des personnes qui remplissent ou peuvent remplir des tâches de direction. Ces tâches sont toujours un service indispensable dont dépend en grande partie le développement harmonieux de la vie et de la mission des religieux, des communautés et des Unités. Pour atteindre cet objectif le Chapitre recommande :

- a) Que les plans de formation de chaque Unité se préoccupent de développer chez les religieux l'esprit de service et les qualités qui permettent d'assumer des responsabilités, d'avoir de l'initiative, de travailler en équipe et de mener à bien des projets communs (cf. RV 32; 2.22). Pour y parvenir, la mise en pratique de la structure des trois offices dans la vie communautaire sera d'une grande utilité.

- b) Que l'Administration générale continue d'organiser des séminaires destinés à la formation des nouveaux supérieurs d'unité.
- c) Qu'avant de commencer à exercer leur charge, les nouveaux Provinciaux et Régionaux, aient une rencontre avec le Conseil général pour échanger et recevoir toute l'information nécessaire au bon déroulement de leur service.
- d) Que le Conseil général, en dialogue avec les Unités, favorise, dans les Unités nouvelles, une présence ponctuelle ou permanente de religieux qui ont de l'expérience dans la direction, pour soutenir les supérieurs de ces Unités dans leur tâche de direction.
- e) Que les responsables des Unités aient le souci de former et d'accompagner les supérieurs locaux pour qu'ils assument convenablement leur service auprès des frères et puissent le mener à bien.

37 Incidences des orientations et des décisions générales sur la vie des Unités.

- b) Le Chapitre général considère qu'on doit se préoccuper davantage d'impliquer l'ensemble de la Société de Marie tant dans l'élaboration que dans l'application des orientations et des décisions de caractère général dans la Société de Marie. Pour cela, il recommande :
 - 1. Que les Chapitres des Unités soient consultés par la commission préparatoire dans la préparation des Chapitres généraux.
 - 2. Qu'au cours de l'année qui suit un Chapitre général ou la visite du Conseil général, le Chapitre de chaque unité étudie comment traduire dans la réalité les orientations et les décisions du Chapitre général ou les indications du rapport laissé lors de la visite du Conseil général.
- c) Pour faciliter l'application des orientations et des décisions générales de la Société de Marie, le Chapitre général pense qu'il serait bien que les instances concernées profitent des avantages offerts par les forums et les moyens de communication actuels pour la diffusion de l'information, la réflexion et le dialogue.

38 Afin de donner plus de poids à la formation initiale dans la Société de Marie, le Chapitre demande, qu'au cours des prochaines années, le Conseil général porte une attention spéciale à cet aspect de la vie des Unités. Pour réaliser cet objectif, il mettra en application les moyens suivants :

- a) Développer un plan de formation des formateurs qui leur permette d'approfondir les diverses étapes de la formation et trouver les moyens les

plus adaptés pour les réaliser.

- b) Organiser, pour les Assistants de Zèle et d'Instruction ainsi que pour les formateurs dans la Société de Marie, un séminaire consacré au *Guide de formation* et à la mise en œuvre de la composition mixte.
- c) Établir comme norme pour toute la Société de Marie que c'est le Conseil général qui ratifie le plan de formation initiale des Unités et la nomination du Maître des novices.

39 Pour répondre à la consultation organisée par le Supérieur général dans l'appendice 1 de son rapport, et compte tenu que la Région de Suisse se dirige vers une transformation en communauté territoriale, le Chapitre décide que, dorénavant, les religieux de cette communauté choisiront leur représentant au Chapitre général où il participera comme invité, c'est-à-dire avec une voix mais sans droit de vote.

V – Temporel

Pour promouvoir notre mission mondiale et la meilleure gestion possible de nos ressources, le Chapitre propose :

Nouveau mode de calcul du taux annuel des cotisations des Unités à l'Administration générale (AG).

40 Pour les années civiles 2013 à 2015 inclusivement, sera en vigueur la méthode suivante de calcul des cotisations des Unités :

- L'Administration générale doit disposer chaque année d'un total de 550,000 €.
- Les seize Régions et Provinces actuelles sont réparties en trois catégories comme suit selon une étude de leurs capacités financières réalisée par l'Assistant de Travail :

Dépendantes financièrement (FD)	Équilibrées (Bl)	Bénéficiaires (Fv)
Colombie Afrique de l'Est Togo	Argentine Canada Chili Corée Suisse	Espagne France Italie Japon Meribah Autriche Pérou USA

- Il y aura une cotisation selon le nombre des membres (selon le mode actuel de calcul) :
 - 100 € par membre et par année pour les Unités dépendantes financièrement,
 - 350 € par membre et par année pour les Unités dont les finances sont en équilibre ou bénéficiaires.
- Une fois calculé le total de ces cotisations par membre(TC), la somme restante à couvrir (S) sera répartie à égalité entre les huit Unités dont la situation financière est bénéficiaire ($S = € 550,000 - TC$).

À noter que ce total changera d'une année sur l'autre pendant la période 2013-2015, à cause de la modification du nombre des membres. Mais le taux par membre est fixé pour les trois années de cette période.

41 Lors de la prochaine réunion de l'Assemblée générale de gouvernement, (GLA), on pourra, si nécessaire, ajuster ce plan de cotisation et ceci dans les domaines suivants :

- Montant des ressources nécessaires à l'AG

- Taux de cotisation par membre
- Reclassification des Unités en cas de changement de leur statut financier.

42 La proposition ci-dessus est faite au vu des considérations suivantes :

- a) Si nous regardons notre Société sous l'angle de son unité, nous considérons comme un acte de solidarité que les Unités les plus à l'aise financièrement contribuent plus largement aux dépenses communes.
- b) Il est souhaitable qu'en signe d'unité toutes les Unités, quelles que soient leur santé et leur capacité financières, apportent leur contribution à l'AG. Pour les Unités totalement ou partiellement dépendantes financièrement, c'est aussi un rappel des conditions requises pour leur indépendance.
- c) Pour les Unités totalement ou partiellement dépendantes, une cotisation plus élevée par membre augmenterait simplement les besoins de fonds à prévoir par l'Unité dont elles dépendent ou par les fonds constitués pour leur formation et leur mission. Il serait préférable de charger de ce montant l'Unité la plus capable de le supporter financièrement.
- d) Nous faisons nôtre la classification des Unités, opérée par l'Assistant de Travail, selon leur santé et leur capacité financières.
- e) Nous pensons que cette politique est facile à expliquer et que, tout en reposant sur l'esprit de la proposition de cotisation "basée sur les ressources", elle ne réclame pas de distinctions comptables compliquées.
- f) Cette politique escompte un taux de dépenses évalué en gros sur un rapport de 4-4,5 % du portefeuille de l'AG.
- g) Cette politique escompte que les frais de l'AG seront les mêmes que les dernières années.
- h) Nous recommandons au Conseil général de continuer à étudier attentivement les possibilités de trouver des ressources avec les bâtiments et la propriété de *Via Latina*, y compris leur vente. Il serait souhaitable de faire aboutir ces recherches dans un proche avenir.

À propos de l'absence d'un audit financier pour l'année civile qui se termine le 31 décembre 2011 (cf. le *Directoire général des finances*, § 58)

43 Il a été noté que le *Directoire général des Finances* (§ 58) demande que "le rapport (des comptes financiers gérés par l'AG) présenté au Chapitre général soit un rapport

contrôlé par un audit". L'Assistant a expliqué qu'à la suite d'un changement récent du logiciel informatique utilisé par l'AG pour ses comptes, le rapport pour l'année civile 2011 est toujours en cours de réalisation. De plus, l'Assistant a expliqué qu'à son avis le coût d'un audit complet (estimé à 3 – 4% des opérations courantes d'une année) est disproportionné par rapport au bénéfice qu'on peut en escompter. Au vu de ces éléments, le Chapitre :

- a) Félicite le Fr. Violet pour la maîtrise dont il a fait preuve dans mise au clair de nos comptabilités.
- b) Accepte son explication de l'absence d'un audit pour l'année civile 2011.
- c) Demande à l'Assistant général de Travail et au Conseil général de veiller avec notre expert-comptable à achever aussitôt que possible le rapport pour l'année civile 2011.
- d) Demande à l'Assistant général de Travail de proposer à la prochaine Assemblée générale de gouvernement de déterminer s'il faut présenter au prochain Chapitre général un audit ou une simple certification par notre expert-comptable. Pour formuler cette proposition, l'Assistant devrait revoir la question avec la commission du Temporel de la Société. L'Assemblée générale de gouvernement décidera de la forme à donner au rapport financier qui devra être présenté au Chapitre de 2018.

Article 46 du *Directoire général des finances.*

- 44 Amendement au § 46 du *Directoire général des finances* pour déterminer comment sont fixés les montants lors d'une aliénation ou d'un acte extraordinaire d'administration :

"Il appartient aux Chapitres, aux divers niveaux, de fixer les montants maxima correspondant aux opérations économiques qui dépassent le domaine de l'administration ordinaire. Au niveau général, le Conseil général, au vu des recommandations de l'Assistant général de Travail, détermine chaque année le montant maxima correspondant à une aliénation ou à un acte extraordinaire d'administration opéré par une Unité donnée de la Société. Toute opération administrative de ce type qui excède ce montant exige la permission du Supérieur général avec le consentement de son Conseil."

Recommandations

- 45 Au vu de leur importance, de leur émergence relativement récente et de leur symbolisme pour le service des pauvres, le Chapitre recommande que les Assistants

généraux d'Instruction et de Travail continuent d'organiser et de promouvoir la réflexion sur nos œuvres de promotion sociale et d'éducation non institutionnelle. Cette réflexion doit faire appel à ce qui est expérimenté dans nos Unités, et regarder de près si ces œuvres sont entreprises d'une manière réellement communautaire, explicitement marianiste et financièrement responsable.

- 46 Considérant d'une part la responsabilité croissante que représente une gestion prudente des placements dans un marché volatile, et d'autre part les attentes du Chapitre pour une tenue de qualité professionnelle de nos comptabilités, le Chapitre recommande à l'Assistant de Travail de structurer son Office de manière à pouvoir bénéficier d'une aide professionnelle convenable et suivie qui lui permette de répondre à ces demandes.
- 47 Le Chapitre général félicite le Conseil général pour la manière exemplaire avec laquelle il a réduit les dépenses de fonctionnement de l'Administration générale et l'organisation du Chapitre général en réponse à la crise économique mondiale ; il recommande à chaque frère, à chaque communauté et à toutes les Unités d'agir en suivant cet exemple. Comme nous sommes toujours dans une période financière délicate, nous rappelons ce qu'a écrit l'Assistant général de Travail dans le n° 133 de "Trois Offices" (p. 12) :

"Les temps actuels nous appellent à vivre selon nos moyens, sachant que nos moyens sont en relation directe avec le travail de nos mains tout en répondant à notre désir d'être fidèle à notre vœu de pauvreté. En cette période, la discipline financière est une condition critique pour assurer la stabilité et la survivance de notre économie, tant pour aujourd'hui que pour demain." ("Trois Offices", n° 133, p. 12)

Conclusion

Nous sommes conscients que le cœur de notre mission implique que nous mettions au service du monde et de l'Église le don de notre vocation, transmis par le témoignage et l'action de personnes vraiment charismatiques. Tout simplement être ce que nous sommes appelés à être : une congrégation de composition mixte, où religieux laïcs et prêtres partagent une même vocation, qui fait partie de d'une Famille marianiste unique au sein de laquelle nous partageons le même charisme que les autres branches.

Tout Chapitre général est un pas en avant dans l'histoire de la Société de Marie. Le XXXIV^e Chapitre général doit laisser son empreinte propre. Il doit être un appel à suivre l'œuvre de notre Fondateur, en répondant de façon responsable aux demandes que nous lance le Seigneur pour accroître dans la Société de Marie notre passion pour le Christ et l'humanité.

*Marie,
Mère de grâce et de miséricorde,
nous sommes une famille, ta famille.
Apprends-nous à penser, ressentir, œuvrer
en corps uni, vivifié par un seul cœur et une seule âme.
Alors notre Institut religieux qui est tien
portera tout son fruit.*

*Fais-nous le don de la fermeté dans la foi,
de la force dans l'espérance, de la constance dans l'amour,
afin qu'en chacune de nos personnes et de nos œuvres
circule une vie abondante et féconde.*

Amen

Raviver le feu

Raviver le feu